

Jean-Baptiste André Godin à un inconnu, 13 janvier 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)

Collation4 p. (201r, 202r, 203v, 204r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à un inconnu, 13 janvier 1876, consulté le 02/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48743>

Copier

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[13 janvier 1876](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Inconnu](#)

Lieu de destinationInconnu

Description

RésuméGodin remercie son correspondant de lui avoir communiqué une liste de noms de républicains à qui il a pu adresser des brochures de propagande républicaine. Il explique que le but de ses ouvrages est d'éclairer le choix de députés capables d'assurer l'avenir de la République, qu'il voudrait diffuser plus largement sa brochure *Au suffrage universel* et que c'est pour cette raison qu'il en

a adressé un deuxième exemplaire à tous ceux dont il a l'adresse dans l'espoir qu'ils le feront lire à d'autres. Il demande à son correspondant de lui envoyer de nouvelles adresses dans sa commune et les communes environnantes pour y adresser la brochure. Il affirme que la république est le régime de gouvernement de la France bien que la majorité à l'Assemblée nationale soit monarchique et que cette majorité ait réduit l'expression des électeurs avec le scrutin uninominal. Il plaide pour l'élection de députés qui comme lui travaillent dans l'intérêt du pays et des électeurs. Il indique à son correspondant que sa candidature est subordonnée à ce qu'il pourra apprécier du sentiment public à son égard et lui demande de lui communiquer l'état de l'opinion de sa contrée sur les élections législatives à venir.

NotesL'index du registre mentionne le folio 201 à l'entrée « Propagande républicaine ».

Mots-clés

[Élections](#), [Idées politiques](#), [Livres](#), [Propagande](#)

Personnes citées[Assemblée nationale \(France\)](#)

Œuvres citées[Godin \(Jean-Baptiste André\), *Au suffrage universel. Extrait de « La politique du travail et la politique des priviléges* », Paris, Godet jeune, 1875.](#)

Événements cités[Élection législatives \(20 février et 5 mars 1876, France\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 10/10/2023

Grasse le 15 Janvier 76

Monsieur et cher concitoyen.

Tous avez eu l'obligeance de me remettre, il y a quelque temps, une liste de républi-
blicains, je vous suis bien reconnaissant de
ce service. Vous m'avez ainsi permis d'envoyer
par la poste, à toutes les personnes désignées,
plusieurs petits volumes de propagande répu-
blicaine propres à éclairer les citoyens
sur leurs droits et leurs intérêts politiques,
sur ce qui est à faire pour assurer les bén-
fices du gouvernement de la nation suivant
la volonté des pays mêmes.

Nous pensons sans doute comme moi que
la paix et la prospérité de la France dépen-
drent surtout des représentants que le suffrage
universel aura choisi, tous les citoyens
dévoués au bien du pays doivent donc désirer
que les élections prochaines soient faites de
manière si ne norme que des disputes
auverrois des deux d'assurer l'avenir de la
République. Nos libertés les plus chères sont
à ce prix, c'est par de sages élections qu'il
est possible d'éviter bien des malheurs à notre

patie.

Les ouvrages que j'ai publiés ont eu ce but pour principale pensée. L'expérience m'a démontré que donnés en lecture à nos populations ils servent très-utilement au progrès des idées républicaines en éclairant le lecteur sur les moyens pacifiques d'obtenir toutes les réformes utiles.

Il importe donc de répandre ces petits livres plus que je ne l'ai fait et je voudrais, en ce moment, pouvoir adresser à un grand nombre de personnes la brochure "Suffrage universel" que je viens de vous envoyer pour la seconde fois comme à tous ceux dont j'ai déjà été adressé, pensant qu'en fera lire cette brochure.

Mais par suite des restrictions appartenant à la liberté de la pensée, j'envai par la poste étant le seul moyen légal de cette propagande, si vous seriez très-obligé de m'envoyer de nouvelles adresses faire votre commune et, si cela vous est possible, pour les communes environnantes. Cette nouvelle liste devrait se composer des électeurs qui peuvent lire avec fruit la brochure que je viens de mentionner.

La République est aujourd'hui le gouvernement de la France malgré la majorité monarchique de l'Assemblée nationale que, ne pouvant empêcher la République, s'est tournée contre le droit de suffrage et a fait tout ce qu'il a pu pour en entraver l'exercice. Ne pouvant supprimer tout à fait le suffrage universel, la majorité monarchique a réduit le vote de l'électeur à voter que sur un seul député : on ne pouvait pas laisser moins au citoyen sans tout lui prendre.

Aujourd'hui notre devoir c'est de faire bon usage des libertés et des droits qui nous restent pour conquérir ceux qui nous manquent. La plus sage des choses à accomplir c'est donc d'élire des députés bien décidés à employer le mandat qu'ils tiendront du suffrage universel, dans l'intérêt du pays et de leurs électeurs mêmes, dans l'intérêt de nos libertés, et non pour servir à leur ambition personnelle.

Je n'ai jamais compris véritablement mon mandat pendant les cinq années qui viennent de s'écouler ; ma règle de conduite a été de placer les intérêts publics en première

ligne dans tous mes actes ; mes intérêts personnels sont restés subordonnés à ceux de tous mes concitoyens. Celle est à mes yeux la seule manière de remplir avec droitice le devoir du député.

On me demande de divers côtés si les électeurs peuvent compter sur ma candidature. Je réponds à cette question que je suis à la disposition de mes concitoyens, mais que ma candidature est subordonnée à ce que je pourrai apprécier du sentiment public à mon égard. Je ne chercherai jamais à m'imposer au vote des électeurs.

Vous me rendriez donc double service si, en m'envoyant la nouvelle liste d'adresses que je vous demande, vous pourriez me dire quel est l'état de l'opinion dans votre contrée pour le choix d'un député ? Quelle est la nuance politique qui a chance d'être accueillie par les électeurs ? Et ce que vous pensez enfin vous-même à ce sujet ?

Donnez-moi, je vous prie, très-librement votre appréciation ; elle m'en sera d'autant plus précieuse.

Veuillez agréer, Monsieur et cher concitoyen, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Godin